



**Jean-Noël BARROT**  
Ministre délégué chargé de la  
Transition numérique et des Télécommunications  
139, rue de Bercy  
75012 Paris

**Paris, le 29 juillet 2022**

**Monsieur le Ministre,**

Nous vous adressons toutes nos félicitations pour votre nomination en tant que ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

Le contexte politique national actuel appelle à la constitution de forces de consensus et de projets pour faire avancer le pays. Nous venons vers vous aujourd'hui afin de construire une gouvernance partagée entre l'Etat, les collectivités et les citoyens pour la définition et le pilotage d'une politique numérique responsable et concertée sur la durée du mandat.

Le 3 mars 2022, et pour la première fois, 10 associations représentant les collectivités locales et leurs groupements sous le titre de « Belle Alliance » ont présenté un manifeste qui porte leur vision commune des enjeux sociétaux que représentent les transformations numériques et environnementales pour les territoires.

Nous avons travaillé, fort de l'expérience de ces dernières années, à des orientations qui s'inscrivent dans une vision du numérique responsable intégrant les valeurs cardinales de la solidarité, l'écologie, l'éthique et la souveraineté. Aujourd'hui, nous faisons le constat d'une urgence sociale, en miroir de la dématérialisation des services publics qui précarise une partie importante de la population et dévitalise les services publics de proximité.

La puissance publique doit réinvestir, mailler et consolider les services de proximité portés par des agents publics, formés aux outils et usages numériques. C'est l'un des prérequis visant à (re)fonder une confiance numérique que nous appelons de nos vœux, assorti d'autres conditions : infléchir les politiques numériques sous l'égide de l'impératif social et écologique, renforcer la protection des données et de la cybersécurité, associer les citoyens et la société civile sur les questions d'éthique, sociétales et économiques posées par le numérique et les nouvelles technologies, ou encore définir clairement les conditions de définition et de protection de l'« identité numérique », essentielles dans le cadre des déploiements de dispositifs tels que *France Connect* ou *Mon Espace Santé*.

Nous proposons une gouvernance partagée et territorialisée qui sera la mieux adaptée pour pallier l'urgence sociale de l'illectronisme et la précarité numérique, et poursuivre les politiques relatives à l'impact environnemental du numérique.

En complément de la planification écologique annoncée, il est impératif que l'Etat travaille avec les collectivités pour structurer les actions en matière de sobriété numérique et encourager l'innovation à impact positif. Cette gouvernance partagée sera également indispensable pour assurer la pérennité des infrastructures numériques du pays constituant en l'état une problématique majeure pour garantir la mise en place d'un service universel d'internet nécessitant l'instauration d'un fonds de péréquation abondé par l'Etat.

Le volet financement sera une fois de plus décisif pour espérer être à la hauteur des enjeux. Nous appelons à la mise en place d'un plan de financement pérenne des politiques numériques nationales et locales qui n'oublie aucun de nos territoires. L'inclusion numérique, la mise en capacité des acteurs et la garantie du maintien de réseaux performants représentent une urgence absolue pour nos collectivités. Sans moyens supplémentaires, elles ne pourront pas, dans un contexte de contraction budgétaire et de perte d'autonomie fiscale, accompagner et organiser sur le terrain les transformations numériques et écologiques qui s'imposent à nos territoires.

Un point d'alerte est porté sur le financement par « appel à projet » qui ne peut rester le seul outil de déploiement de ces politiques publiques. Ce mode de fonctionnement induit, de fait, une logique de concurrence territoriale et ne permet pas la construction de projets nouveaux ni la montée en compétence des acteurs et des collectivités les plus éloignées des enjeux numériques. Plus de 90% des communes ne disposant d'aucune ingénierie numérique, la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement par l'Etat est à inventer de toute urgence.



Nos associations sont prêtes à contribuer concrètement à une transformation numérique du pays qui se doit d'être collective et collaborative, en embrassant une logique sociale et environnementale et abordant les questions liées à l'éthique et à la citoyenneté. C'est une nécessité politique et démocratique à laquelle nous souscrivons et pour qui vous trouverez contributions et engagements permanents. C'est dans cet esprit que nous souhaitons pouvoir vous rencontrer pour engager au plus tôt cette gouvernance transverse et partagée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre sincère considération.

**Bertrand SERP**

Vice-président de Toulouse Métropole  
en charge de la transition digitale  
Co-président de la commission  
« Numérique et innovation » de France  
urbaine

**Franckie TRICHET**

Vice-président de Nantes Métropole  
en charge de l'innovation, du numérique  
et des relations internationales  
Président des Interconnectés

**Jacques OBERTI**

Président du SICOVAL  
Co-président de la commission  
« Numérique et innovation »  
d'Intercommunalités de France

**Patrick MOLINOZ**

Maire de Venarey-Les-Laumes  
Co-président de la commission  
« Numérique » de l'Association des  
maires de France (AMF) et des  
présidents d'intercommunalités

**Denis THURIOT**

Maire de Nevers  
Président de Nevers Agglomération  
Président du groupe de travail  
« Numérique » de Villes de France

**John BILLARD**

Maire du Favril  
Vice-président de l'Association  
des maires ruraux de France

**Jean-Michel MORER**

Maire de Trilport  
Référént numérique de l'Association  
des petites villes de France (APVF)

**Patrick CHAIZE**

Sénateur de l'Ain  
Président de l'AVICCA

**Xavier PINTAT**

Maire de Soulac-sur-Mer  
Président de la FNCCR

**Akim OURAL**

Président d'Open Data France

Copie :

**Elisabeth BORNE**, Première ministre

**Bruno LE MAIRE**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

**Christophe BECHU**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

**Stanislas GUERINI**, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

**Caroline CAYEUX**, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales